

Monsieur le Président,

La transformation de notre société industrielle et la place croissante occupée par les services ont considérablement modifié le travail et, par voie de conséquence, la nature des risques professionnels, au travers de l'évolution des relations de travail et des réorganisations liées aux nouvelles technologies et aux évolutions de l'économie. Dans ce contexte, les questions de santé psychologique au travail font l'objet d'une attention accrue depuis quelques années tant dans le secteur privé que dans le secteur public.

Notre système de prévention des risques professionnels doit en permanence s'adapter à l'évolution des risques. La prévention active des risques psychosociaux est à ce titre aujourd'hui un des piliers de la politique de santé au travail. C'est aussi un axe majeur de l'action publique pour réhabiliter la valeur travail et la place des hommes et des femmes dans l'entreprise.

Avec le plan d'urgence pour la prévention du stress professionnel engagé par le Ministre du travail, Monsieur Xavier DARCOS, le 9 octobre, le gouvernement s'est pleinement saisi de cette question. La démarche engagée a un caractère global et s'inscrit dans la durée, en particulier dans le domaine de la prévention des risques professionnels puisque la santé psychologique au travail sera l'une des priorités du deuxième Plan santé au travail (2010-2014) qui doit être présenté au début de l'année 2010.

Afin de renforcer le contenu de ce plan santé au travail, le Gouvernement souhaite disposer d'analyses et d'outils pratiques complémentaires permettant d'engager une démarche préventive pour agir sur les questions de santé psychologique au travail.

Monsieur Henri LACHMANN
Président du Conseil de Surveillance
Schneider Electric SA
43-45 Boulevard Franklin Roosevelt
92500 RUEIL MALMAISON

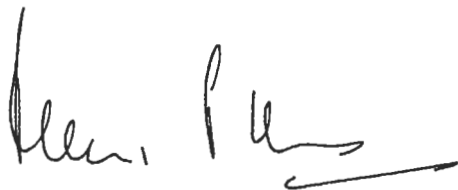
A cette fin, je souhaite vous confier une mission d'analyse et de propositions qui visera notamment à :

- repérer les facteurs de risque, par exemple liés à une certaine conception de l'organisation du travail et du management, et identifier les difficultés à intégrer la thématique des risques psychosociaux par les entreprises dans leur démarche stratégique de prévention ;*
- repérer les bonnes pratiques existantes que ce soit dans les entreprises ou dans le cadre d'actions collectives plus larges en particulier au niveau de branches ou au plan territorial ;*
- prendre en compte, dans cette période de crise, la dimension spécifique de ces questions de prévention lors des opérations des restructurations.*

Votre mission s'appuiera sur les expériences les plus innovantes et procédera aux auditions les plus larges possibles en vue de formuler des propositions au début du mois de février et faire l'objet d'une contribution dans le cadre de la démarche de préparation du deuxième Plan santé au travail en cours de préparation. Vous veillerez en particulier à y associer les partenaires sociaux. Elle donnera lieu à une restitution dans le cadre du Conseil d'orientation des conditions de travail.

Vous disposerez pour cette mission de l'appui de la direction générale du travail et vous pourrez bénéficier du concours de l'Inspection générale des affaires sociales.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de toute ma considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'François Fillon', with a long horizontal stroke extending to the right.

François FILLON

Monsieur le Président,

La transformation de notre société industrielle et la place croissante occupée par les services ont considérablement modifié le travail et, par voie de conséquence, la nature des risques professionnels, au travers de l'évolution des relations de travail et des réorganisations liées aux nouvelles technologies et aux évolutions de l'économie. Dans ce contexte, les questions de santé psychologique au travail font l'objet d'une attention accrue depuis quelques années tant dans le secteur privé que dans le secteur public.

Notre système de prévention des risques professionnels doit en permanence s'adapter à l'évolution des risques. La prévention active des risques psychosociaux est à ce titre aujourd'hui un des piliers de la politique de santé au travail. C'est aussi un axe majeur de l'action publique pour réhabiliter la valeur travail et la place des hommes et des femmes dans l'entreprise.

Avec le plan d'urgence pour la prévention du stress professionnel engagé par le Ministre du travail, Monsieur Xavier DARCOS, le 9 octobre, le gouvernement s'est pleinement saisi de cette question. La démarche engagée a un caractère global et s'inscrit dans la durée, en particulier dans le domaine de la prévention des risques professionnels puisque la santé psychologique au travail sera l'une des priorités du deuxième Plan santé au travail (2010-2014) qui doit être présenté au début de l'année 2010.

Afin de renforcer le contenu de ce plan santé au travail, le Gouvernement souhaite disposer d'analyses et d'outils pratiques complémentaires permettant d'engager une démarche préventive pour agir sur les questions de santé psychologique au travail.

*Monsieur Christian LAROSE
Président de la section du travail
du Conseil économique, social et
environnemental
Palais d'Iéna
9 Place d'Iéna
75775 PARIS CEDEX 16*

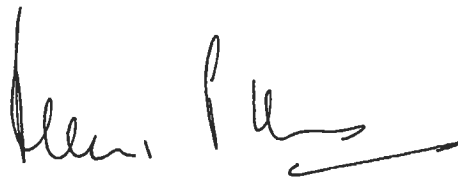
A cette fin, je souhaite vous confier une mission d'analyse et de propositions qui visera notamment à :

- repérer les facteurs de risque, par exemple liés à une certaine conception de l'organisation du travail et du management, et identifier les difficultés à intégrer la thématique des risques psychosociaux par les entreprises dans leur démarche stratégique de prévention ;*
- repérer les bonnes pratiques existantes que ce soit dans les entreprises ou dans le cadre d'actions collectives plus larges en particulier au niveau de branches ou au plan territorial ;*
- prendre en compte, dans cette période de crise, la dimension spécifique de ces questions de prévention lors des opérations des restructurations.*

Votre mission s'appuiera sur les expériences les plus innovantes et procédera aux auditions les plus larges possibles en vue de formuler des propositions au début du mois de février et faire l'objet d'une contribution dans le cadre de la démarche de préparation du deuxième Plan santé au travail en cours de préparation. Vous veillerez en particulier à y associer les partenaires sociaux. Elle donnera lieu à une restitution dans le cadre du Conseil d'orientation des conditions de travail.

Vous disposerez pour cette mission de l'appui de la direction générale du travail et vous pourrez bénéficier du concours de l'Inspection générale des affaires sociales.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de toute ma considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'François Fillon', with a long horizontal stroke extending to the right.

François FILLON

Madame la Directrice générale,

La transformation de notre société industrielle et la place croissante occupée par les services ont considérablement modifié le travail et, par voie de conséquence, la nature des risques professionnels, au travers de l'évolution des relations de travail et des réorganisations liées aux nouvelles technologies et aux évolutions de l'économie. Dans ce contexte, les questions de santé psychologique au travail font l'objet d'une attention accrue depuis quelques années tant dans le secteur privé que dans le secteur public.

Notre système de prévention des risques professionnels doit en permanence s'adapter à l'évolution des risques. La prévention active des risques psychosociaux est à ce titre aujourd'hui un des piliers de la politique de santé au travail. C'est aussi un axe majeur de l'action publique pour réhabiliter la valeur travail et la place des hommes et des femmes dans l'entreprise.

Avec le plan d'urgence pour la prévention du stress professionnel engagé par le Ministre du travail, Monsieur Xavier DARCOS, le 9 octobre, le gouvernement s'est pleinement saisi de cette question. La démarche engagée a un caractère global et s'inscrira dans la durée, en particulier dans le domaine de la prévention des risques professionnels puisque la santé psychologique au travail sera l'une des priorités du deuxième Plan santé au travail (2010-2014) qui doit être présenté au début de l'année 2010.

Afin de renforcer le contenu de ce plan santé au travail, le Gouvernement souhaite disposer d'analyses et d'outils pratiques complémentaires permettant d'engager une démarche préventive pour agir sur les questions de santé psychologique au travail.

*Madame Muriel PENICAUD
Directrice générale
des ressources humaines
Groupe Danone
15 rue du Helder
75439 PARIS CEDEX 09*

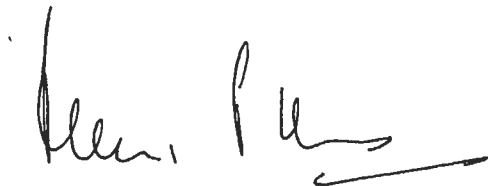
A cette fin, je souhaite vous confier une mission d'analyse et de propositions qui visera notamment à :

- repérer les facteurs de risque, par exemple liés à une certaine conception de l'organisation du travail et du management, et identifier les difficultés à intégrer la thématique des risques*
- repérer les bonnes pratiques existantes que ce soit dans les entreprises ou dans le cadre d'actions collectives plus larges en particulier au niveau de branches ou au plan territorial ;*
- prendre en compte, dans cette période de crise, la dimension spécifique de ces questions de prévention lors des opérations des restructurations.*

Votre mission s'appuiera sur les expériences les plus innovantes et procédera aux auditions les plus larges possibles en vue de formuler des propositions au début du mois de février et faire l'objet d'une contribution dans le cadre de la démarche de préparation du deuxième Plan santé au travail en cours de préparation. Vous veillerez en particulier à y associer les partenaires sociaux. Elle donnera lieu à une restitution dans le cadre du Conseil d'orientation des conditions de travail.

Vous disposerez pour cette mission de l'appui de la direction générale du travail et vous pourrez bénéficier du concours de l'Inspection générale des affaires sociales.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de mes respectueux hommages.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'François Fillon', with a long horizontal stroke extending to the right.

François FILLON